

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

## 12 octobre 2010

**Présents :** Raymond GAGNE, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

**Partiel :** Raphaël ALLIRAND à partir de 21 h 30

**Excusée :** Stéphanie LAC

**Absents :** Raymond CHENEVERT et Yves GIRE

**Secrétaire de séance :** Marie POINTEAU

Début de séance 20 h 35

---

- **Assurance maison Langlois**

**Les membres du Conseil, à l'unanimité, confirment le choix de la compagnie d'assurance AXA afin d'assurer le bien en l'état (vide actuellement).**

- **Avenant marché avec l'entreprise Faure**

**Le Conseil municipal délibère favorablement à l'avenant au marché de l'entreprise de menuiserie Faure de 324 €.**

- **Site Internet Logipro**

De très nombreuses communes, quelque soit leur taille, éprouvent le besoin de disposer d'un site Internet présenter la commune et ses réalisations au grand public. Le Maire Raymond Gagne a demandé à Marie Pointeau d'approfondir ce dossier. Marie Pointeau présente au Conseil la proposition qu'elle a obtenue de Logipro ; cette proposition est construite sur le modèle « macommune.com ». et concerne la création d'un site Internet pour la commune ; le dépôt du nom ; l'hébergement du site ; une formation téléphonique pour apprendre à des utilisateurs l'insertion du contenu par leur propres moyens, la maintenance du site. Le montant de la prestation est de 409 € HT.

**Le Conseil municipal délibère favorablement pour passer le contrat proposé avec la société Logipro afin de créer le site internet de la commune.**

- **Ligne de crédit**

De nombreuses recettes provenant de subventions diverses (CG2D, réserve parlementaire, subvention pour le parement pierres, subvention pour le chaume de la ferme Perrel) et la taxe professionnelle de l'éolien n'ont pas encore été versées sur le compte de la commune. Cette situation de la trésorerie impose au maire Raymond Gagne de proposer au Conseil l'ouverture d'une ligne de crédit provisoire qui sera remboursée au fur et à mesure des paiements de ces différentes recettes.

**Le Conseil municipal délibère favorablement pour ouvrir une ligne de crédit de 110 000 € et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.**

- **SICTOM**

Il est décidé d'organiser une réunion d'information sur la redevance incitative avec le SICTOM. Cette réunion sera ouverte à tous les habitants qui pourront ainsi s'informer et poser les différentes questions reliées à la nouvelle mise en place de la collecte des déchets.

Cette réunion pourrait avoir lieu le 8 novembre, cette date restant à confirmer.

- **Location des logements municipaux**

Les 3 logements situés à l'entrée du bourg seront bientôt terminés. Le Maire Raymond Gagne remercie Marie Pointeau et Stéphanie Lac qui ont suivi les travaux pour le compte du Conseil municipal et qui ont participé à toutes les réunions hebdomadaires. La réception des travaux aura lieu le 20 octobre à 10 h avec les entreprises, la presse, l'architecte, l'OPAC. Une inauguration avec les politiques pourrait se faire au printemps.

Un appel a été lancé auprès d'agences immobilières afin de prendre en charge la location de ces logements. Seule une agence est intéressée : CORIMMO au Puy en Velay.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de passer par l'intermédiaire de l'agence immobilière CORIMMO pour louer les logements municipaux.**

- **Moudeyrois d'expérience, les Anciens**

Le Conseil se propose de modifier la formule d'animation offerte aux Anciens. En effet, certains Moudeyrois ne participent pas au repas organisé par la commune, soit parce qu'ils habitent actuellement en résidence, soit parce qu'ils ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer. Dans ces conditions le choix doit être fait entre garder la même formule que les années précédentes, avec les inconvénients mis en évidence, ou bien innover et proposer soit une petite visite puis un repas, soit un goûter dans un autre village, soit une réunion festive à Moudeyres avec les autres générations, soit un colis de friandises et produits du terroir, soit un repas et rencontre avec un autre village...

La piste qui semble retenir le plus d'avis favorable concerne une remise de colis en même temps que celui des tout jeunes pour ceux présents à Moudeyres et un portage de colis pour ceux ne pouvant être présents parmi nous. Paul Chanal est en charge de fixer définitivement le choix retenu et d'en préparer l'organisation.

- **Signatures des Registres de Délibération**

Signature des registres des délibérations prises le 14 septembre 2010.

- **Prochaines dates**

Visite du lagunage

Le **13 octobre** aura lieu la visite du lagunage avec le service d'assainissement du Conseil Général. Paul Chanal ou Philippe Gentes représentant le Conseil Municipal auprès du Syndicat des Eaux et Assainissement, seront présents.

Réception des travaux des logements

Le **21 octobre à 10 h** aura lieu la réception des travaux des logements, toutes les entreprises sont convoquées, la presse, l'architecte, l'OPAC et bien sûr le Conseil municipal.

---

Fin de séance 22 h